

PRESENCE DES FEMMES DANS LE CHAMP DES ARTS DE LA SCENE **Etude complémentaire menée par La Chaufferie-Acte1 (LCA1)**

Présentation du 5 octobre 2020 dans le cadre de Pouvoirs et Dérives III

PAGE 2

Concernant NOTRE PART DANS CETTE ETUDE, dès 2019, à la demande d'Elsa Poisot directrice d'Ecarlate La Cie, LCA1 accompagne l'artiste dans la recherche de financements et les stratégies à mener en vue de la réalisation de cette étude.

Dans un 2^{ème} temps, LCA1 a mis son expertise au service de l'étude pour préciser la question de la présence des femmes dans le champ des arts de la scène sous l'angle :

- de la mise en regard des masses budgétaires par secteurs, opérateurs et commissions d'avis
- des directions artistiques
- des instances de consécration
- des diplômé.e.s des écoles
- des métiers
- des programmations

Pour ce qui est du CADRE DE L'ETUDE, celle-ci se base sur les années 2018 et 2019 ou les saisons 18/19 et 19/20 selon les angles abordés, avec les perturbations que nous connaissons à partir de mars 2020. Mais que les spectacles aient eu lieu ou non, nous avons décidé de les analyser également sur base de l'intention.

Par ailleurs les chiffres et les pourcentages présentés sont des indications qui demandent de la nuance et ne sont pas exempts d'une faible marge d'erreur, nous y reviendrons dans le détail des tableaux.

PAGE 3

Au niveau du CADRE INSTITUTIONNEL

Comme vous le savez, les matières culturelles dépendent principalement des Communautés.

Nous avons donc décidé d'analyser la parité au regard des budgets secteurs par secteurs (danse, théâtre, arts du cirque, inter, ...) et par opérateurs, au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) uniquement.

C'est-à-dire que n'entrent pas en ligne de compte ici :

- la culture au niveau fédéral (Monnaie, Bozar, par exemple) ;
- ni les aides indirectes des Régions (qui interviennent de façon importante au niveau des aides à l'emploi notamment) ;
- ni les subventions des Communes, Villes et Provinces (qui peuvent prendre en charge la mise à disposition des bâtiments, leurs coûts en énergie, etc).
- Nous n'avons pas repris non plus les aides privées à savoir le Tax Shelter, le mécénat, le sponsoring, les aides européennes, etc.

CADRE BUDGETAIRE

Nous nous sommes donc concentrés sur le budget de la FWB, consultable sur son site, et qui pour rappel s'élève à 11 milliards et est organisé techniquement en divisions organiques. De ces 11 milliards, 75% sont dévolus à l'Enseignement.

Ventilée sur différentes divisions organiques, la Culture représente environ 688 millions, dont la moitié environ pour l'audiovisuel.

Reste environ 300 millions dont environ 100 millions pour les Arts de la Scène.

La différence d'environ 200 millions est répartie dans l'Education permanente, les Centres Culturels, les Arts plastiques, les Lettres, etc.

PAGE 4

Concernant les Arts de la Scène donc, cette centaine de million est détaillée dans la Division Organique 21 (ou DO21), reprenant différents programmes et activités.

Si nous reprenons les deux secteurs historiques que sont le Théâtre et la Musique, nous pouvons constater qu'ils pèsent à eux seuls presque 80% du budget.

PAGE 5

TABLEAU D021

Concentrons-nous sur cette DO21 avec plusieurs remarques dans le tableau :

-Tout d'abord, celui-ci reprend les montants alloués programmes par programmes dans les Arts de la Scène, et est présenté en millier d'€.

-Nous n'avons pas analysé le « Programme 1 Transversal » reprenant essentiellement les Tournées Art&Vie, car il est peu probable qu'il influence une autre vision « sexuée » du secteur que ce que nous allons voir par la suite.

-Une remarque importante concernant les programmes 2, 4 et 8, soit respectivement le Théâtre, la Danse et l'Interdisciplinaire :

Il est à noter que dans chacun de ces programmes, un opérateur concentre un pourcentage important du montant total du programme : à savoir le Théâtre National dirigé par un H et qui concentre 17% du budget total Théâtre ; Charleroi Danse dirigé par une F et qui concentre 45% du budget total Danse ; et MARS – Mons Arts de la Scène dirigé par un H et qui concentre 45% du budget total de l'Interdisciplinaire.

Si un changement de direction intervenait dans un sens ou dans l'autre dans l'une de ces 3 institutions, cela pourrait modifier fortement les pourcentages « sexués » que nous allons voir à la suite.

PAGES 6 à 7

LES DIRECTIONS EN 2018, année correspondant à la signature des nouveaux contrats-programmes et conventions.

Rappelons-nous le rapport de l'ULiège qui a étudié les opérateurs par le prisme de leurs CA ; puis sous l'angle de la direction artistique et/ou générale pour les 20 plus importants opérateurs se partageant 86,3% du budget total.

Ici nous reprenons, en synthèse, les totaux de l'ensemble des secteurs et des opérateurs sous Contrat-Programme ou bénéficiant d'une Aide au Projet Pluriannuel.

Autre précision : nous n'avons retenu que la direction artistique et/ou générale, car ce que nous cherchons c'est surtout à identifier la personne qui symbolise l'opérateur de façon emblématique.

Par ailleurs, les chiffres et les pourcentages présentés pourraient varier en fonction d'un changement de direction (majoritairement concernant les 3 opérateurs cités tout à l'heure en tous les cas).

Enfin, les chiffres et pourcentages datent d'avant les nouvelles nominations et ne correspondent donc pas tout à fait à la réalité d'aujourd'hui (par exemple pour le Théâtre Jean Vilar dont la direction est passée des mains d'une F à celles d'un H, ou le Théâtre du

Rideau dont la direction est passée des mains d'un H à celles d'une F, ...). Nous sommes donc bien sur les données de 2018.

Derrière cette synthèse montrant des directions à 60% d'H / 28% de F / et 12% de Mixte, se cachent des disparités plus importantes selon les secteurs et niveaux de subvention. Par exemple le secteur du conte moins doté est majoritairement dirigé par des femmes, comme nous le verrons dans les tableaux suivants.

PAGES 8 à 10

DIRECTIONS dans le détail

Avançons dans le détail de l'analyse des directions et nuancions les 60% d'H, 28% de F et 12% de M :

- Pour les théâtres « en dur » subventionnés à plus d'un million par an, ce rapport est de 70% H / 20% F / 10 % M ;
- Pour la tranche de 500 mille (K) à 1million, 80% H / 20% F / 0% M ;
- Pour la tranche de – de 500 mille 35% H / 58% F / 7% M.

Au regard de ces pourcentages, il paraît évident que les femmes se sont vues confier les directions des structures les moins dotées.

Concentrons-nous maintenant sur :

-le secteur Enfance et Jeunesse qui est relativement équilibré avec 33% H / 24% F / 43 % M
-et le secteur de la Danse où nous constatons 16% H / 75% F / 9% M
ces % renvoient au fait que Charleroi-Danse est dirigé par une F et représente budgétairement environ la moitié du programme 4.

-En interdisciplinaire, nous observons 77% d'H / 21% de F / 2% de M, ces pourcentages renvoient à la même remarque que pour la Danse, MARS – Mons Arts de la Scène étant dirigé par un H et concentrant également environ la moitié du budget du programme 8.

-Pour le reste les arts forains semblent très « masculins », et le secteur du conte très « féminin » mais avec des subventions basses, comme vu précédemment.

PAGES 11 à 12

INSTANCES D'AVIS, AIDES AUX PROJET, BOURSES, PRIX, ...

Remarque préalable concernant les instances d'avis : nous avons retenu l'ensemble des participants aux débats (en ce inclus les représentants de l'Administration et du Cabinet), qu'ils aient une voix délibérative ou non.

Pour rappel, les subventions sont attribuées sur décision du ou de la ministre en charge de la Culture, le plus souvent sur avis des conseils (ou instances d'avis).

Nous vous présentons ici ceux qui étaient en fonction en 2018 et en 2019, ce qui n'est plus totalement d'actualité suite à la prochaine mise en place de nouvelles instances sensées respecter la parité.

Remarque concernant le Comité de Concertation des Arts de la Scène (CCAS) : celui-ci ne remettait que des avis de politique culturelle (sur les décrets par exemple,... mais pas sur les subsides), c'est pourquoi aucun montant n'apparaît à l'écran.

Si on additionne les membres des différents conseils, nous arrivons à un total en 2018 de 49 H et 47 F, et de 51 H et 45 F en 2019.

Cette impression de relative équité cache en fait de réels déséquilibres :

-En effet, les conseils les moins dotés sont majoritairement féminins, et les mieux dotés majoritairement masculins, comme nous pouvons le voir, à titre d'exemple, si nous analysons le Conseil de l'Art Dramatique (CAD) où nous retrouvons 11 H et 2 F avec la responsabilité de la répartition d'un budget de + de 32 millions en 2018, et le Centre du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse (CTEJ) où nous retrouvons 2H et 11F mais qui n'a distribué cette même année qu'environ 4,5 millions.

-La remarque est identique si nous comparons le Centre Interdisciplinaire des Arts de la Scène (CIAS) (8.594.000€) et le Conseil d'Aide aux Projets Théâtraux (CAPT) (1.261.000€).

Les Aides au projet pluriannuel (APP) et les Aides au projet annuel sont relativement équilibrées en terme de parité.

Les bourses sont plus « féminines » mais pour un montant en moyenne 10 x moins élevé que les Aides aux Projet Pluriannuel, et 20 x moins élevé que les aides au projet annuel.

Au niveau du Centre des Arts Scéniques, les aides à l'emploi sont plutôt « féminines » et les soutiens attribués aux porteur.euse.s de projet sont plutôt équilibrés.

Le Prix de la critique, devenu Prix Maeterlinck, est équilibré. Les lauréats en 2019 semblent très « masculins », car l'un des prix fut attribué à un collectif d'H.

PAGES 13 à 14

LES DIPLÔME.E.S

Charles Grandry de l'ULiège nous communiquait la difficulté d'obtenir les informations et statistiques fiables concernant les inscriptions dans les écoles. Nous avons été confrontés aux mêmes problèmes.

Mais grâce au Centre des Arts Scéniques, nous pouvons partager les diplômé.e.s au niveau des 6 écoles depuis 1981, incluant l'ESAC (Ecole Supérieure des Arts du Cirque) à partir de 2007.

Il nous donne une image assez précise sur 40 ans et montre un taux relativement stable entre le pourcentage de diplômées et de diplômés (60% F - 40% H).

En conclusion de ce que nous venons de voir jusqu'ici, les femmes sont majoritairement diplômées des écoles, majoritairement bénéficiaires de bourses, mais minoritaires aux postes de directions et de responsabilités, ou alors avec des subsides moindres.

PAGES 15 à 37

LES METIERS SUR LES SAISONS 18-19 ET 19-20

Sur base des programmes papier et des sites internet des opérateurs, nous avons retenu une série de métiers :

Auteur.trice

Metteur.euse en scène

Chorégraphe

Acteur.trice

Scénographe

Assistant.e

Créateur.trice lumières

Créateur.trice son/musique

Créateur.trice vidéo/film

Créateur.trice costumes

Régisseur.euse

Par ailleurs, ce ne sont pas l'ensemble des opérateurs qui sont présentés ici, mais, de façon indicative, une série de grandes maisons (3 grands opérateurs par secteurs et les Centres dramatiques).

Vous pourrez retrouver l'ensemble des métiers (dramaturge, traducteur.trice, constructeur.trice décor, ...) et les autres opérateurs sur le site de l'ACTE 3.

Faisons défiler les pages par métiers en commençant par la saison 18-19, ensuite par la saison 19-20, en vous invitant à vous concentrer sur les graphiques.

- Les auteurs sont majoritairement masculins ;
- Les metteurs en scène également ;
- Les chorégraphes sont majoritairement féminines ;
- Il y a plus d'acteurs que d'actrices ;
- Idem pour les scénographes ;
- Il y a plus d'assistantes que d'assistants ;
- La création lumière est majoritairement masculine, comme la création son/musique et vidéo/film ;
- La création costumes est très majoritairement féminine ;
- Et la régie masculine.

Les conclusions sont sensiblement identiques pour les saisons 18-19 et 19-20.

La seule remarque étant que, à partir de mars 2020, que les spectacles aient eu lieu ou non, nous avons décidé de les étudier sur base de l'intention.

PAGES 38 à 39

PROGRAMMATIONS saison 18-19 et 19-20

A nouveau, ce ne sont pas l'ensemble des opérateurs qui sont présentés ici, mais, de façon indicative, une série de grandes maisons (3 grands opérateurs par secteurs et les Centres dramatiques).

En addition de tous les opérateurs nous arrivons à des programmations globalement à 60% masculines contre 40% féminines.

Les conclusions sont sensiblement identiques pour les saisons 18-19 et 19-20, la seule remarque étant que, à partir de mars 2020, que les spectacles aient eu lieu ou non, nous avons décidé de les étudier sur base de l'intention.

MERCI